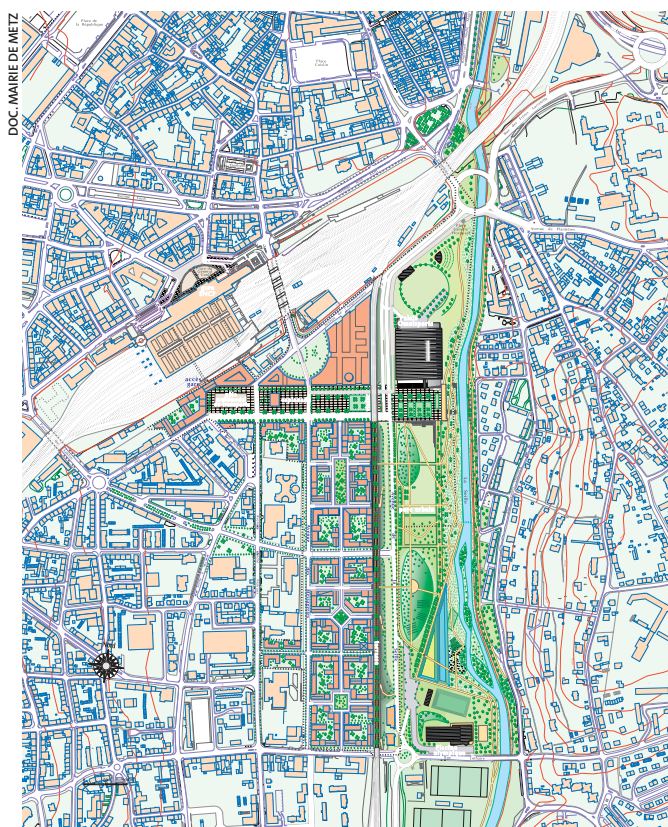




Plan masse illustrant le schéma directeur à l'horizon 2015.



METZ Un parc pour lancer



DOC. J. COULON



J. COULON

- Sur vingt hectares, entre la Seille et le futur quartier de l'Amphithéâtre, ce nouveau parc sera l'un des atouts majeurs de la principale extension urbaine de Metz.
- Dépassant les simples fonctions d'un parc urbain, les paysagistes, Jacques Coulon et Laure Planchais, ont orchestré la reconquête écologique des berges de la rivière.

Inauguré en juin, le nouveau parc longe sur 1 km la Seille, un affluent de la Moselle. La municipalité a choisi d'en faire la « locomotive » d'une opération d'urbanisme plus large, portant sur 40 ha, dont 20 dévolus au parc. Le site, longtemps occupé par des entrepôts, est stratégique car proche du centre et de la gare, dans une ville où le développement immobilier, tant tertiaire que résidentiel, est actuellement sous pression. Une ZAC, le quartier de l'Amphithéâtre, devrait prendre forme en 2003 pour accueillir 250 000 m² de logements, bureaux et commerces.

Le parc aura donc, en plus de son attractivité vis-à-vis des investisseurs et de sa valeur d'agrément pour les habitants, un rôle de liaison très im-

portant à jouer. Il relie d'ores et déjà par une allée d'enrobé rectiligne, confortable aux rollers comme aux poussettes, deux grands équipements sportifs : l'un récemment achevé, le palais des sports des architectes Paul Chemetov et Borja Huidobro, l'autre plus ancien, une piscine. Dans le sens transversal, la largeur du parc, de 100 à 200 m, pourrait être franchie par des passerelles réalisées prochainement : l'une, en direction du centre ville, enjambrerait les voies de chemin de fer ; trois autres jetées sur la rivière viendraient se raccorder aux voiries d'un quartier pavillonnaire.

Cependant, pour les paysagistes Jacques Coulon et Laure Planchais, lauréats du concours, poser les enjeux en termes de liaison n'est

qu'une base de départ. Ils ont assigné au parc une autre ambition, celle d'inclure des morceaux de nature dans la ville, tout en les rendant compatibles avec la forte fréquentation d'un parc urbain. Jacques Coulon s'est ainsi attaché à « renaturer » les lieux, c'est-à-dire rendre la rivière à son site. Celle-ci ayant été canalisée depuis cinquante ans, les berges ont été remodelées et creusées, puis confortées par des techniques de génie végétal : fascinage, pose d'un tapis de coco, plantations de saules et de roseaux. Un bras a été creusé, régulant le niveau de l'eau lors des crues et garantissant l'accès à la promenade aménagée le long des quais toute l'année. Ces travaux ont entraîné le déplacement de 140 000 m³ de terre, réutilisés plus

un nouveau quartier



PHOTOS J. COULON

Le parc aura un rôle de liaison très important à jouer. Il relie d'ores et déjà par une allée d'enrobé rectiligne, confortable aux rollers comme aux

poussettes, deux grands équipements sportifs : le palais des sports et une piscine. Lors des travaux, le déplacement de quelque 140 000 m³ de

terre a permis la construction d'une butte de 11 mètres de hauteur, offrant ainsi un joli panorama sur la rivière.

METZ Un parc pour lancer un nouveau quartier



L'aménagement exploite le caractère aquatique des lieux par des cheminements sur des ponts en bois, des pontons et des estacades. En cas de fortes pluies, un bassin d'orage stockera le trop plein, à raison de 10 000 m³.

► loin pour créer une butte de 11 m de haut, qui offre un joli panorama sur la rivière. Les terrassements ont aussi permis de mettre à jour les vestiges d'un port du X^e siècle...

Mise en place d'un dispositif de traitement des eaux pluviales

Cette «renaturation», menée avec le bureau d'études alsacien Sinbio, passe par la mise en place d'un dispositif de traitement des eaux pluviales du futur quartier de l'Amphithéâtre par phytoremédiation. Les eaux seront acheminées par un réseau traditionnel de canalisations souterraines, puis traverseront les filtres successifs d'une roselière et d'une lagune, chacune de 2 500 m², pour passer ensuite dans une prairie sèche, un fossé drainant, le bras de la Seille et, enfin, dans la rivière elle-même. Lors de fortes pluies, un bassin d'orage, proche de la piscine, stockera le trop plein, à raison

de 10 000 m³. L'aménagement exploite alors le caractère aquatique des lieux par des cheminements sur des ponts en bois, des pontons et des estacades.

Dans le registre de la reconquête écologique, la paysagiste Laure Planchais, associée ici à Jacques Coulon, a mené une recherche sur les typologies botaniques de la vallée de la Seille, de manière à repérer les végétaux indigènes capables de s'accommoder de ce substrat pauvre, la terre de déblai. En effet, compte tenu du budget limité du parc, 27,44 euros/m², celui-ci n'a pu bénéficier d'apports de terre végétale, mais d'un simple amendement. On trouve ainsi dans cette partie du parc, par exemple, des inules et des bleuets, mais aussi une houblonnière, de la vigne et des mirabelliers, vendangés et récoltés par les services techniques. Les paysagistes ont aussi prescrit la plantation de vivaces, disparues des jardins publics. Une gestion adéquate du parc sera décisive pour son évolution, qui implique une nouvelle attitude des services techniques des espaces verts. La ville a choisi en connaissance de cause et joue le jeu, avec la création de postes de jardiniers et la construction future d'un local sur le site.

Très dense et très plantée avec son allée de platanes, destinés à être taillés en plateau à 6 m, cette partie du parc tranche sur l'aire d'usage attenante au palais des sports. Celle-ci est une grande prairie de jeux parsemée d'arbres en cépée, de grands rochers, et parcourue d'allées rectilignes. Jetées à la manière d'un mikado, ces allées expriment ainsi leur différence par rapport aux tracés classiques ou baroques, tout en soulignant un léger relief.

Une ligne de mobilier urbain en bois d'ipé

Selon les lieux, les allées sont traitées en terre stabilisée, en enrobé, parfois en petits pavés de récupération. Le long de l'allée principale file une ligne de mobilier urbain en bois d'ipé, tantôt banquette, tantôt rambarde. La mise en lumière, réalisée par Yves Adrien (Coup d'éclat) théâtralise les lieux dès la tombée du jour, colorant la butte en vert, soulignant la lisse des garde-corps, ou éclairant les bassins techniques du fond de l'eau. Accompagnant ces jeux d'éclairage, les grenouilles coassent à qui mieux mieux: le processus écologique étant rapide, elles ont déjà pris possession des lieux!

FRANÇOISE ARNOLD ■

Fiche technique

- **Maîtrise d'ouvrage:** ville de Metz.
- **Maîtrise d'œuvre:** Jacques Coulon, paysagiste; Laure Planchais, paysagiste associée; Sinbio, études hydrologiques; Ingerop Grand Est, études géologiques; Coup d'éclat, concepteur lumière.
- **Superficie:** 20 ha.
- **Coût:** 7,6 millions d'euros.
- **Calendrier:** concours en 2000, livraison par tranches (2002, 2006, 2008).
- **Principales entreprises:** Muller TP, terrassement; DHR, génie végétal; VPA/Francia, ouvrages bois; DHR/VPA, plantations; Forclum, éclairage.

PHOTOS BOURDIS - TESTELIN



Une mise en lumière théâtralise les lieux dès l'arrivée de la nuit, colorant la butte en vert, soulignant la lisse des garde-corps, ou éclairant les bassins techniques du fond de l'eau.